



Reclamation de frais de travaux apres resiliation du loyer

Par **bach**, le **27/07/2009** à **12:06**

Bonjour, rn je suis une étudianternj'avais un loyer de 14 m2 a kremlin-bicetrernj'ai payé 422 euro comme mois de garantiernet 462 euros de loyer avec les chargesrndurant un an et tjs à tempsrnrnj'ai quitté au mois de mairnl'agence m'a rien dit à propos des travaux et ils n'ont pas demandé si je veux les faire moi-memernapres deux mois ils m'ont envoyés une facture de 900 euros pour changement moquette et peinture et mise de joints au wc qui n'exsistait pas avant.rnpourtant toute l'année il y avait de la moisissure sur les murs qui n'exsistaient pas à la rentrée , bien sur parcequ ils ont fait la peinture avant ma rentrée dans la chambre pour les cacher;rnrnj'ai rien dit à propos de ces moisissures en croyant que c'est l'humidité et ils font ca chaque année et j'ai essayé de les nettoyer moi-memernrnet maintenant ils reclament des frais de travaux et ils veulent pas payer le mois de garantie; est-ce faut-il les payer?rnrnje n'ai pas essayer de les contacter enattendant votre avisrnrnje vous remercie

Par **Berni F**, le **27/07/2009** à **14:36**

Bonjour,rnrnrnavez vous fait un état des lieux avec l'agence ou le propriétaire lors de votre sortie ?

Par **bach**, le **27/07/2009** à **15:09**

rebonjourrnrnoui iy a un état des lieux avant et après mais ils mentionnent rien pour les

moicissures

Par **Berni F**, le **27/07/2009** à **15:13**

et cet état des lieux (celui de sortie) précise quoique ce soit qui puisse justifier des réparations ?